



Mémoire de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec

dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du prochain budget fédéral

Présenté au Comité des finances

27 avril 2026

Ce document a été produit par et pour la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ). Notre organisation encourage la diffusion et la distribution de ses idées, valeurs et principes. Ainsi, sauf avis contraire, la reproduction en totalité ou en partie de ce document est autorisée à des fins non commerciales. La mention de la source est cependant obligatoire.

Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ)

565, boulevard Crémazie Est, bureau 12100

Montréal (Québec) H2M 2W3

Téléphone : 514 383-8000

Sans frais : 1 877-897-0057

www.ftq.qc.ca

Dépôt légal – 2^e trimestre 2026

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

ISBN 978-2-89639-608-4

Introduction

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) est la plus grande centrale syndicale québécoise, forte de 600 000 membres qui œuvrent dans tous les secteurs d'activité économique et dans toutes les régions du Québec. Dans le cadre du processus des consultations prébudgétaires en vue du budget de 2026, lancé par le Comité permanent des finances de la Chambre des communes, la centrale souhaite faire part des préoccupations de ses membres dans un contexte économique marqué par l'incertitude. De plus, nous appuyons l'ensemble des revendications mises de l'avant par le Collectif Échec aux paradis fiscaux, duquel la FTQ est membre, afin d'atteindre une meilleure justice fiscale au pays.

1. Soutenir les travailleuses et les travailleurs dans un contexte économique difficile

L'économie québécoise et canadienne vit actuellement une période de turbulences, principalement en raison des multiples tarifs en provenance des États-Unis et d'une potentielle renégociation de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACÉUM). Au Québec, plusieurs secteurs économiques vivent des difficultés importantes, notamment la foresterie, l'aluminium et le secteur manufacturier. La guerre entre l'Iran et les États-Unis pourrait aussi contribuer à une détérioration de la situation économique, notamment par une hausse de l'inflation.

Face à un tel contexte, la FTQ croit que le Canada doit agir rapidement en mettant en place une stratégie globale qui priorise la protection des travailleuses et travailleurs, des industries et des collectivités affectés. La centrale estime nécessaire de prendre la voie du dialogue social et ainsi tenir compte des besoins des travailleuses et travailleurs ainsi que des atouts du Québec. Dès maintenant, des gestes structurants peuvent être posés afin d'assurer la résilience des filières et le maintien des emplois. À cet effet, nous souhaitons attirer votre attention sur deux mesures en particulier qui nous apparaissent des plus pertinentes, soit la politique industrielle et la stratégie d'achat local.

Recommandations

- Soutenir une politique industrielle misant sur la relance du secteur manufacturier en 2^e et 3^e transformation, favorisant le développement de nouvelles cohérences et collaborations au sein des écosystèmes sectoriels et industriels, ainsi qu'une meilleure intégration de la recherche et de l'innovation de manière à donner une plus grande valeur ajoutée aux produits canadiens;
- Développer une stratégie d'achat local qui encourage et met en valeur la consommation de biens et services produits au pays, notamment à travers des politiques d'achat et d'approvisionnement publics préférentiels.

2. Réformer le régime d'assurance-emploi

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence le fait que le régime d'assurance-emploi ne répondait pas adéquatement aux besoins des travailleuses et travailleurs. Actuellement, moins de quatre personnes sur dix en chômage s'y qualifient alors qu'elles paient toutes des cotisations. En outre, le risque d'une hausse du taux de chômage apparaît malheureusement de plus en plus probable en raison du contexte économique et géopolitique. Ainsi, une réforme urgente du régime d'assurance-emploi (AE) s'impose pour offrir un soutien adapté aux travailleuses et travailleurs vulnérabilisés par ces nouvelles menaces. Nous estimons que les mesures suivantes auraient le plus grand impact positif pour les travailleurs et les travailleuses.

Recommandations

- Pérenniser les mesures temporaires, dont la subvention pour le maintien à l'emploi des employés, l'annulation de la période de carence, la non-déduction de plusieurs sommes payées lors d'une cessation d'emploi, les prestations additionnelles pour les travailleurs de longue date ainsi que les semaines de prestations supplémentaires pour les travailleurs saisonniers;
- Adopter une norme unique d'admissibilité au régime, à savoir 420 heures de travail assurables, donnant accès à 14 semaines de prestations et revoir l'Annexe 1 de la *Loi sur l'assurance-emploi* de façon cohérente;
- Augmenter le maximum de la rémunération assurable en fonction de la majoration existante jusqu'en 1996, soit à 140 % de la rémunération hebdomadaire moyenne annualisée, ce qui correspondrait à 95 900 \$ en 2025 comparativement à 67 500 \$;
- Établir une catégorie de « chômeurs saisonniers », avec un mécanisme simple d'identification sur le relevé d'emploi, et des conditions d'admissibilité distinctes avec un plancher de 35 semaines de prestations accessible dès 420 heures de travail assurable;
- Garantir l'accès aux prestations régulières malgré une absence liée à la grossesse, la maternité ou des responsabilités familiales.

3. Mettre sur pied un régime public et universel d'assurance médicaments

La situation actuelle en matière d'assurance médicaments est intenable. Les coûts ne cessent d'augmenter et une proportion importante de la population se prive de médicaments d'ordonnance faute de moyens. Le régime hybride québécois, où coexistent un régime public et une myriade de régimes privés, a montré qu'il n'est pas en mesure de répondre aux besoins des Québécois et Québécoises. Partout au pays, il existe un très fort consensus en faveur d'un régime public et universel d'assurance médicaments.

En 2024, la FTQ a salué l'adoption et la sanction du projet de loi C-64 sur l'assurance médicaments, qui constitue un premier pas dans la bonne direction. Il importe désormais de mettre en œuvre cet important programme pour réduire les coûts publics des systèmes de santé ainsi que la pression financière qui s'exerce sur la population et, en fin de compte, sur sa capacité

à se maintenir en santé. La collaboration entre le palier fédéral et les provinces est souhaitable et possible dans le respect des champs de compétence de chaque ordre de gouvernement.

Depuis plusieurs décennies, le fédéral a adopté une politique de prix élevés pour les médicaments brevetés afin d'attirer les investissements en recherche et développement (R-D) de l'industrie pharmaceutique. C'est ce qui explique que les prix des médicaments brevetés au Canada sont parmi les plus élevés au monde. Cette politique est un échec. En 2024, l'industrie ne consacrait que 4,1 % de ses recettes en R-D¹ alors qu'elle s'était engagée à en verser 10 %. Même le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB), l'organisme réglementaire responsable de déterminer la justesse des prix des médicaments brevetés, a remis en question l'efficacité de cette politique.

Recommandations

- Collaborer avec le palier provincial pour la mise sur pied d'un régime public et universel d'assurance médicaments et prévoir un droit de retrait avec pleine compensation pour le Québec conditionnellement à ce qu'il mette sur pied un régime offrant une protection équivalente ou supérieure à un éventuel régime pancanadien;
- Réformer le mode de fixation des prix des médicaments brevetés.

4. Investir pour régler la crise de l'habitation

Se loger n'est pas un privilège, mais un droit. À l'heure actuelle, le marché du logement ne répond plus adéquatement aux besoins de la population. Alors que l'Indice des prix à la consommation pour le Québec a augmenté de 2,4 % en 2025, le logement (5,2 %) et le logement locatif (7,5 %) ont enregistré des hausses beaucoup plus importantes². De plus en plus, les prix des loyers et de l'immobilier sont complètement déconnectés des revenus et de la capacité de payer. Malgré la signature de conventions collectives avec des hausses salariales avantageuses, le logement vient annuler partiellement les efforts des travailleuses et travailleurs visant à améliorer leurs conditions de vie. Durant la période inflationniste qui a suivi la pandémie de COVID-19, le logement s'est vite révélé comme étant au cœur des difficultés vécues par les Québécois et Québécoises. La hausse marquée de l'itinérance partout au Québec constitue une autre illustration de la faible disponibilité de logements abordables. Le recours accru aux banques alimentaires, lesquelles sont de plus en plus fréquentées par des travailleuses et travailleurs, inquiète énormément la centrale.

Ne pas être en mesure de se loger décemment à un prix adéquat entraîne des souffrances et de la détresse sur le plan individuel, mais des effets extrêmement négatifs pour toute la société. Une étude de l'Observatoire des inégalités sociales estime que les coûts excessifs en logement

¹ CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS, *Rapport annuel 2024*, Ottawa, 8 octobre 2025, p.42 [En ligne] [www.canada.ca/content/dam/pmprb-cepmb/documents/reports-and-studies/annual-report/2024/PMPRB-2024-Annual-Report-FR.pdf].

² STATISTIQUE CANADA, *Indice des prix à la consommation, moyenne annuelle, non désaisonnalisé*, Tableau 18-10-0005-01.

priveraient l'économie québécoise de 4,2 G\$³, sommes qui auraient pu être allouées à d'autres dépenses. C'est sans compter les coûts sociétaux de cette crise qui font bondir les dépenses pour le système de santé et pour l'ensemble du filet social. Pour les travailleuses et travailleurs, les difficultés à trouver un logement abordable et décent viennent affecter leur capacité à changer ou trouver un emploi.

Malgré certains signes qui peuvent sembler encourageants à première vue, comme la hausse du taux d'inoccupation dans certaines villes, la crise est loin d'être réglée. Les loyers continuent d'augmenter à un rythme insoutenable et les besoins de logement ne sont pas comblés adéquatement. Pour la FTQ, il n'existe pas de solution unique à la crise de l'habitation, mais plusieurs mesures qui devront être mises en œuvre par tous les paliers de gouvernement. Bien que plusieurs leviers se situent du côté des provinces, le gouvernement fédéral peut jouer un rôle structurant en la matière.

Recommandation

- Rehausser de manière significative les investissements en logements sociaux et communautaires afin de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables et ayant les besoins les plus grands en la matière.

5. Assurer une véritable transition juste

La transition énergétique est une opportunité pour favoriser un nouveau développement économique. Le gouvernement du Canada fait par ailleurs fausse route en abordant la question de la décarbonation de son économie uniquement sous la lentille de la création d'emplois durables. Il doit également adresser les enjeux de transition juste et respecter ses engagements internationaux à la Convention-cadre de l'ONU sur les changements climatiques et à l'Organisation internationale du travail (OIT). La FTQ demande la mise en place de mesures concrètes de transition juste permettant la pleine participation des travailleuses et des travailleurs dans la planification de la décarbonation de leur secteur d'activité économique. Les actions du gouvernement doivent respecter les principes du travail décent qui incluent le droit de négociation.

De plus, les mesures budgétaires doivent permettre un développement socioéconomique inclusif. La FTQ demande que des sommes importantes soient allouées à la transformation des secteurs économiques, telle qu'une réelle planification de sortie des énergies fossiles. La transition énergétique doit également s'accompagner d'une stratégie industrielle qui a pour objectif d'accélérer le passage vers une société sobre en énergie s'appuyant sur de nouveaux modes de production qui assureront la compétitivité et la prospérité du Canada.

³ OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS DES INÉGALITÉS, *Manque de logements adéquats. Quels coûts sur la prospérité économique?*, 2025, [En ligne] [<https://observatoiredesinegalites.com/wp-content/uploads/2025/09/La-facture-collective-de-la-crise-du-logement-au-Quebec-Rapport-1-Prosperte-economique-VF.pdf>].

Recommandations

- Mobiliser des capitaux publics en faveur de la lutte contre les changements climatiques et soutenir les secteurs porteurs, les projets visant la carboneutralité ainsi que les entreprises innovantes qui utilisent des technologies propres;
- Cibler les aides et les rendre conditionnelles à la création d'emplois de qualité, à la réalisation de gains environnementaux et d'investissements sur le territoire;
- Privilégier l'approvisionnement de biens et services de proximité, par le biais des entreprises publiques et parapubliques canadiennes, de manière à agir de façon écoresponsable;
- Rehausser le financement fédéral pour soutenir l'ensemble des activités des opérateurs de transport collectif (exploitation, maintien des actifs et développement) afin d'améliorer l'offre et dynamiser ce mode de transport.

CLÉ/nl
Sepb-574